



14ème législature

Question N° : 102924	De M. Olivier Audibert Troin (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > médecins	Analyse > effectifs de la profession. répartition géographique.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'aggravation de la fracture sanitaire en France, et plus particulièrement à l'échelle de la 8e circonscription du Var. Selon les spécialités, ce sont entre 14,6 millions (pour les généralistes) et 21,1 millions (pour les pédiatres) d'usagers qui vivent dans un territoire où l'offre de soins libérale est notoirement insuffisante, principalement dans les zones rurales. Et ces chiffres ne devraient pas s'améliorer puisque l'Agence régionale pour la santé Provence Alpes-Côte d'Azur entend mettre en place un projet de réorganisation de la carte sanitaire qui tendrait à déclasser la ruralité, déjà mise à mal dans de nombreux domaines, de l'appellation « zone sensible » privant, encore plus, la ruralité de ressources financières. Aussi, face aux déséquilibres croissants observés, il lui demande quelles dispositions elle envisage de prendre pour répondre aux besoins de la population, bien souvent relayés par les élus locaux qui sont de plus en plus nombreux à s'inquiéter de la difficulté à trouver des médecins sur leurs territoires.